



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s



C.P. LONGUENESSE

AGRESSIONS, ça suffit !



Ce Jeudi 31 janvier, vers 10h30, lors de la fouille programmée du détenu B., alors que le collègue effectue son contrôle, le détenu s'emporte violemment, arguant « qu'on le fouille sans arrêt », vociférant des demandes d'explications concernant la fouille de sa chambre cellule.

Le 1er Surveillant arrive sur place et lui demande à plusieurs reprises de retirer son bonnet. L'individu, fou furieux se jette alors sur le gradé et lui assène un violent coup de poing à l'œil.

Notre collègue sera également blessé à la lèvre durant l'intervention.

Conduit au quartier disciplinaire, l'énergumène ne se calmera pas pour autant... Bien au contraire, il bouche le lavabo puis ouvre le robinet afin d'inonder sa cellule. Il ne s'arrêtera pas en si bon chemin puisque il souillera la cellule de ses excréments avant de détruire ensuite son matelas.

Jugé en comparution immédiate, le 1er février 2019, il est condamné à douze mois de prison ferme.

Si le S.P.S félicite tous les acteurs intervenus courageusement dans la maîtrise du rebelle, il ne peut plus accepter que les personnels continuent d'être la chair à canon de la population pénale.

Il est temps de mettre un terme à cette violence, et de reprendre le contrôle de nos détentions, en donnant les moyens aux personnels !

Le S.P.S encourage les Surveillant(e)s à déposer plainte lors d'agressions, qu'elles soient physiques ou verbales, et à demander la Protection Statutaire !

